



Association des Anciens
Élèves de l'Enssat

Assemblée Générale ordinaire 2024



Le 10/02/2024 à 14h30
Distanciel : Discord



contact@aee.fr



Plan

- Bilan moral
 - Nos actions en 2023/2024
 - Objectifs de l'Association et missions
- Bilan financier
- Discussions, orientation, questions diverses
- Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration



Bilan moral





Nos actions en 2023-2024

- Brunch des Anciens : Annulé pour cause d'indisponibilité de l'AEE
- Générations Enssat en présentiel
- Réseau des anciens Discord (diffusion des offres d'emplois, actualités, nos CA, AG, préparation pour des mini conférences, channels par promo pour garder du lien)
- Mise à jour technique du site web

Générations Enssat
Le moment d'échange entre les étudiants et les anciens élèves !

La première boisson est offerte aux adhérent AEE - AEE !

Rendez-vous au Pixie le mercredi 5 octobre à partir de 20h !

PIXIE
PROPAGATEUR MUSICAL

ENSSAT





Nos actions en 2023-2024

- Préparation pour des Afterwork en mars et avril prochains.
- Réseaux sociaux actifs :
 - X(Twitter) : 400 abonnés
 - Instagram : 178 followers
 - Mastodon : 22 abonnements
 - BlueSky : new
 - LinkedIn:
 - 649 membres du groupe privé
 - 455 abonnés sur la page publique





Nos actions en 2023-2024

- Suivi vis-à-vis du Conseil de l'Enssat
- Participation à des échanges avec l'Université de Rennes concernant la construction d'un socle commun de réseau Alumni.

Enquêtes ingénieur:

- Pas encore faites, pour cette année. Cela devrait arriver à la fin de ce mois.



Objectifs de l'association et missions

ENSSAT
LANNION

- L'annuaire de l'AAEE en ligne
 - Evénements :
 - Générations Enssat
 - Le brunch des anciens le lendemain du gala de l'Enssat
 - Soirées entre anciens
 - Témoignages des Anciens
- Soutien des étudiants : soutien social ou entraide (Commission Caisse de Secours : CCS)
 - Faciliter l'insertion des diplômés et étudiants Enssat dans la vie professionnelle
 - Contribuer au perfectionnement et à l'adaptation de l'enseignement (Conseil de perfectionnement)
 - Participation aux entretiens d'admission sur titres
 - 1 vote au Conseil de l'Enssat



Objectifs de l'association et missions



L'association et IESF (Ingénieurs Et Scientifiques de France)

- Participations aux réunions IESF, colloques, Comité Associations...
- Participation à l'Enquête Nationale IESF

L'association et la CGE (Conférence des Grandes Ecoles)

- Participation aux réunions GT Alumni de la CGE...
- Participation à l'Enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles de la CGE



Adhérents 2023-2024

Membres actifs : **222**

dont 35 anciens

(précédent exercice : 45)

Membres de droit : **1**

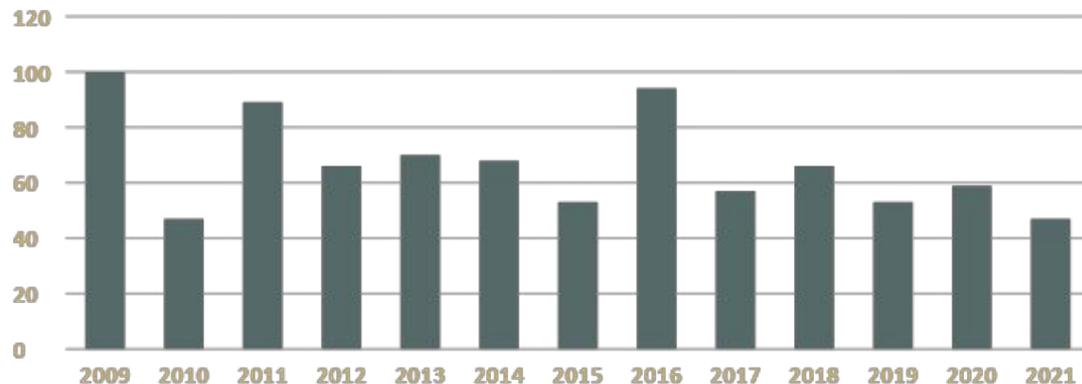
(précédent exercice : 1)

TOTAL : **222**

le membre de droit est membre actif

(précédent exercice : 36)

Adhérents AAE





La Commission d'attribution des fonds de la Caisse de Secours (CCS)

3 situations individuelles en 2023-2024

(6 en 2022-2023)

1 prêts d'honneur octroyés en 2023-2024

(3 en 2022-2023)

1 remboursement obtenu cette année sur l'ensemble des prêts en cours

Baisse de la demande cette année

Aide pour les 1A qui souhaitent participer au week-end d'intégration : **0**

(0 demande en 2022-2023 : pas de WEI)

1370 € restent à rembourser sur l'ensemble des dossiers de l'année



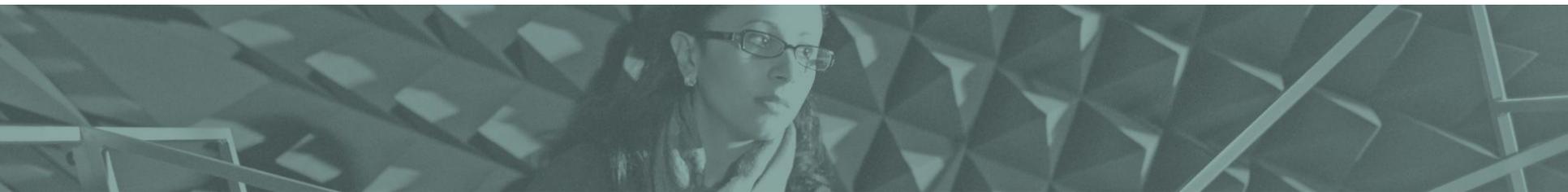
Bilan moral

A VOTER





Bilan financier





Caisse principale : recettes

Cotisations et dons :	325 €
Divers :	
Intérêts bancaire :	238,74 €
TOTAL des recettes :	563,74 €



Caisse principale : dépenses

Brunch 2023 :	N/A
Frais bancaires :	184,20 €
Frais Paypal :	6,54 €
Adhésion IESF :	N/A
Serveurs & domaine :	N/A
Générationns Enssat :	72,00 €

TOTAL des dépenses : 262,74 €



Caisse principale : résultats

Recettes **563,74 €**

Dépenses **262,74 €**

TOTAL 301,00 €

Rappel :

2022-2023 :	- 24,94 €
2021-2022 :	- 1033,28 €
2020-2021 :	- 902,11 €
2019-2020 :	- 1 006,41 €
2018-2019 :	N/A
2017-2018 :	+ 237,27 €
2016-2017 :	+ 537,36 €
2015-2016 :	- 1 961,47 €
2014-2015 :	- 1 038,39 €
2013-2014 :	+ 144,01 €
2012-2013 :	+ 1 159,15 €
2011-2012 :	- 857,38 €



Caisse principale : bilan au 08/02/2024

Actif (emplois ou besoins de financement)

Actifs financiers:	+ 10 155,49 €
Compte courant	+ 1 537,37 €
Compte sur livret	+ 8 018,59 €
Compte Paypal	+ 4,50 €
Liquide	+ 595,01 €

TOTAL de l'actif **+ 10 155,49 €**

Passif (ressources ou moyens de financement)

Capitaux propres	+ 11 375,49 €
Report à nouveau	+ 11 074,49 €
Résultat	+ 301,00 €
Dettes	- 1 220,00 €
CCS	- 1 220,00 €

TOTAL du passif **+ 10 155,49 €**



Caisse de secours : résultats

Recettes

+ 432,16 €

Remboursements + 150 €

Dons à la CCS + 0 €

Intérêts bancaire + 282,16 €

Dépenses

- 1 370 €

Prêts d'honneur - 1 370 €

TOTAL

- 937,84 €



Caisse de secours : bilan au 08/02/2024

Actif

Actifs financiers:	+ 9 478,11 €
Compte sur livret	+ 9 478,11 €

TOTAL de l'actif **+ 9 478,11 €**

Passif

Capitaux propres	+ 9 478,11 €
Report à nouveau	+ 9 195,95 €
Résultat	- 937,84 €
Dette Asso	+ 1 220,00 €

TOTAL du passif **+ 9 478,11 €**



Actifs financiers au 14/04/2023

Caisse principale + 10 155,49 €

Rappel

14 avril 2023 :	+ 11 074,49 €
9 avril 2022 :	+ 9 415,43 €
13 février 2021 :	+ 8 742,08 €
14 février 2020 :	+ 8 701,20 €
1 mars 2019 :	+ 8 522,41 €
10 février 2018 :	+ 8 431,10 €
11 mars 2017 :	+ 6 046,38 €
27 février 2016 :	+ 5 479,02 €

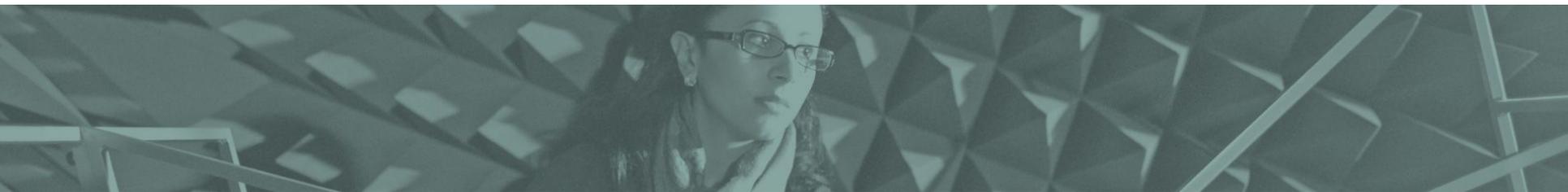
Caisse de secours + 9 478,11 €

Rappel

14 avril 2023 :	+ 9 195,95 €
9 avril 2022 :	+ 12 457,80 €
13 février 2021 :	+ 13 162,41 €
14 février 2020 :	+ 14 232,06 €
1 mars 2019 :	+ 12 886,19 €
10 février 2018 :	+ 9 314,13 €
11 mars 2017 :	+ 15 097,65 €
16 mars 2013 :	+ 9 810,20 €



Bilan financier **A VOTER**



Assemblée générale ordinaire 2024 - le 10/02/2024



contact@aee.fr



Discussions Orientations Questions diverses





Orientations 2024-2025 : débat

- Afterwork pour l'anniversaire de l'association
- Changer le jour de l'AG afin d'éviter un conflit avec GALA/RDD => le dimanche pendant le Brunch ? Faire un sondage

A COMPLÉTER EN SÉANCE



Élection du Conseil d'Administration



Assemblée générale ordinaire 2024 - le 10/02/2024



contact@aaee.fr



Composition du Conseil d'Administration

Élus jusqu'en 2025

Myriam MALAQUIN

Thioba Malick NDOYE

Tessa PEYTIER

trésorier-adjoint

vice-présidente

Membre de droit : Aurélien MOREAU

Sortants

Daniel CHILLET

Chloé CORFMAT

Clément DESCAMPS

David MAHEO

Yann MEHAT

Annaïg PENEAU

secrétaire

trésorier

président



Élection du Conseil d'Administration

Blabla en annexe



Assemblée générale ordinaire 2024 - le 10/02/2024



contact@aee.fr



Conseil d'Administration : candidats

7 sièges à pourvoir

- David MAHEO
- Clément DESCAMPS
- Yann MEHAT
- Daniel CHILLET
- ...

A COMPLÉTER EN SÉANCE



Fin de l'Assemblée Générale ordinaire 2024



Assemblée générale ordinaire 2024 - le 10/02/2024



contact@aae.fr



ANNEXE – Élection du Conseil d'Administration 1/2

- Le président affiche le **nombre minimal** et le **nombre maximal** de sièges à pourvoir (étant donnés les administrateurs dont le mandat continue et le membre de droit). Quoi qu'il en soit, le nombre minimal est au moins égal à un.
 - Le président affiche la **liste alphabétique des candidats**, chacun étant au moins accompagné de sa qualité (membre actif, membre associé, membre d'honneur).
 - En tout état de cause, le scrutin **ne peut avoir lieu** s'il est impossible d'obtenir un conseil d'administration conforme aux statuts et au règlement intérieur à son issue (nombre et qualités des membres).
 - Le président désigne **de un à quatre assesseurs**, parmi les membres qui ne sont pas candidats (dans la mesure du possible), pour gérer le déroulement du scrutin.
- Chaque candidat peut **prendre la parole**, pendant cinq minutes maximum.
 - Les assesseurs distribuent le **matériel de vote** (bulletins vierges, stylos...).
 - Chaque membre **remplit son bulletin**, en y inscrivant les noms d'un nombre de candidats compris entre le nombre minimal et le nombre maximal de sièges à pourvoir. Il n'est **pas possible de voter « blanc »**. Les membres disposant de pouvoirs remplissent autant de bulletins qu'ils ont de pouvoirs en sus du leur.
 - Les assesseurs **ramassent les bulletins contre émargement**. Les membres disposant de pouvoirs indiquent les noms de leurs mandants.



ANNEXE – Élection du Conseil d'Administration 2/2

- Les assesseurs **dépouillent les bulletins**, y compris les bulletins par correspondance, vérifient les pouvoirs et comptent le nombre de voix attribuées à chaque candidat. Tout bulletin illisible, ambigu, comportant plusieurs fois le même nom, comportant le nom d'une personne non candidate, ne comportant pas le bon nombre de noms ou comportant des signes distinctifs **est considéré comme nul**.
 - Le président affiche **le nombre de bulletins valides et le nombre de voix** obtenues par chaque candidat.
 - Le président demande aux candidats s'ils veulent **se désister**. Les noms des candidats se désistant sont rayés. À partir de cet instant, les candidats ne peuvent plus se désister (ils ne peuvent que démissionner s'ils sont élus).
 - Si l'élection d'un membre actif est nécessaire, **le membre actif ayant obtenu le plus de voix** est immédiatement élu.
- Sont également élus suffisamment de candidats pour **pourvoir le nombre minimal de sièges**, en sélectionnant les candidats ayant obtenu le plus de voix.
 - Parmi les candidats restants, ceux dont le nom a été inscrit sur **au moins un dixième des bulletins valides** sont également élus, jusqu'à concurrence du nombre maximal de sièges à pourvoir.
 - En cas d'égalité sur les nombres de voix, les candidats **les plus vieux l'emportent**.
 - **En cas de litige ou de toute situation exceptionnelle**, le président est habilité à prendre toutes les décisions nécessaires, après consultation des assesseurs et des membres du conseil d'administration. **Il peut notamment, unilatéralement, adapter la présente procédure ou exclure des individus de la séance.**